

LA FOULEE DU FESTAYRE 2024

DATE

Mercredi 10 juillet 2024

INSCRIPTIONS

Inscriptions à la foulée du festayre Internet sur www.pb-organisation à partir du 04 avril et jusqu'au Lundi 08 Juillet (minuit).

Inscriptions à la foulée chez notre partenaire Intersport (Le forum, 1 Rue Raoul Perpere, 64100 Bayonne) du 26 juin et jusqu'au Mardi 09 Juillet (19h).

TARIF

15€

Le chronométrage sera effectué par PB Organisation

Les coureurs seront munis d'une puce électronique

Les classements pourront être consultés à l'arrivée et sur le site www.pb-organisation

DEPART

Le départ de la Course sera donné à 08h30 à Biarritz (Côte des Basques), avec un départ Handisport et joëlettes anticipé à 8H15.

L'arrivée se fera à Bayonne Place de la liberté (Mairie de Bayonne)

RETRAIT DES DOSSARDS

Les dossards sont à retirer chez notre partenaire *Intersport* (Le forum, 1 Rue Raoul Perpere, 64100 Bayonne) du *26 juin au Mardi 10 Juillet* (19h)

CONDITIONS DE PARTICIPATION

L'épreuve est ouverte à toutes les catégories autorisées par le règlement F.F.A (Cadet à Vétérans)

L'âge minimum requis est de 16 ans faits le jour de l'épreuve et une les coureurs mineurs devront obligatoirement fournir une autorisation parentale de participation à la course.

Tous les participants devront fournir un certificat médical original rédigé en français et portant la mention de non-contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an ou la photocopie de leur licence **FFA** de l'année en cours (licence à présenter). **Aucun engagement ne sera validé sans un de ces documents.**

VAGUES DE DÉPART

Lors de son inscription, le coureur choisit la vague avec laquelle il souhaite s'élancer en fonction du temps qu'il vise. Cinq vagues sont proposées avec des codes couleurs correspondants. Attention, ces temps correspondent aux temps estimé sur le parcours 2019, cette année la distance sera légèrement plus longue.

- Vague Elite (Bleu Ciel), Homme en - de 1h00 & et Femme en - de 1h05
- Vague 2 (Rouge) en - 1h15
- Vague 3 (Vert) en - 1h15
- Vague 4 (Jaune) en - de 1h20
- Vague 5 (Rose) en + de 1h20

Le chronométrage sera effectué par la Société PB ORGANISATION. Les coureurs devront porter le dossard sur le devant (poitrine). Les dossards seront munis d'une puce électronique intégrée.

LES CONCURRENTS S'ENGAGENT (au risque de se voir déclasser)

A épingler le dossard sur l'avant de leur tee-shirt. Il devra être apparent dans sa totalité avec la marque de l'annonceur de la course (prévoir des épingles).

A partir impérativement du sas de départ qui correspondra à la couleur du dossard qu'ils porteront.

A effectuer le parcours déterminé par les organisateurs dans le respect des indications des officiels.

SÉCURITÉ

Une surveillance médicale sera assurée par des médecins et la protection civile qui mettra en place un poste de secours fixe à l'arrivée et une antenne mobile.

Les forces de l'ordre ainsi que le Comité d'organisation assureront la sécurité des concurrents sur le parcours. Des signaleurs équipés d'une chasuble officielle et de panneaux seront présents aux points sensibles du parcours.

Des postes d'épongeage et des ravitaillements seront installés sur le parcours conformément à la réglementation en vigueur.

Des vestiaires avec douches seront mis à la disposition des coureurs après la course.

NAVETTES DE BUS POUR LA FOULEE

Des bus seront à la disposition des concurrents pour les acheminer depuis la Place du Réduit à Bayonne (face à la Mairie) jusqu'à Biarritz, point de départ de la course. Premier départ : 6h10 Dernier départ : 07h20

REMISE DES PRIX

Des coupes et divers lots seront remis sur le podium d'arrivée vers 10H30.

Au départ et à l'issue de la course et de la marche, des lots et séjours seront tirés au sort. Après chaque tirage, le numéro gagnant sera appelé, en cas d'absence dans les quelques secondes suivantes, il sera procédé à un autre tirage sans que le concurrent précédent ne puisse revendiquer quoique ce soit. Tout bulletin gagnant ne participera pas au tirage suivant.

Les organisateurs de la FOULÉE DU FESTAYRE se réservent le droit de modifier le présent règlement si les circonstances les y obligent.

DIVERS

Les organisateurs se réservent le droit de modifier le présent règlement si les circonstances les y obligent. Les organisateurs ne pourront être tenus responsable d'une modification du parcours si les domaines Pignada et du Lazaret à Anglet, sont fermés par arrêté municipal le jour de la course en raison du niveau de sécheresse et des prévisions météorologiques (risque incendie).

Les organisateurs se réservent la possibilité de bloquer les coureurs du dernier SAS (rose) à hauteur du ravitaillement d'Orok Bat si les forces de l'ordre en font la demande par mesure de sécurité et de fluidité de la circulation avenue de l'Adour